

Communiqué de L'union Régionale des Cheminots de Paris Nord.

Nouvelle attaque sur les retraites, Trop c'est trop !

Telle une marque de rasoir bien connue, la première lame de la contre réforme des retraites à peine mise en place (Indexation sur les prix, allongement des annuités de cotisation, décotes) que le gouvernement s'apprête à actionner la deuxième lame en 2010.

Pour l'Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de Paris Nord,

hors de question d'accepter :

- **Un quelconque allongement d'annuités!**
- **Que soit remis en cause le calcul de la pension sur les 6 derniers mois.**
- **Une remise en cause de l'âge légal de départ.**

Nous ne tomberons pas dans le panneau d'une pseudos négociation telle que la pénibilité ou tout autre subterfuge qui n'ont comme seule vocation que de faire avaliser la contre réforme des retraites par les organisations syndicales.

Faudrait-il participer à des « négociations » dont le seul but serait de remettre en cause, une fois de plus, notre régime de retraite?

L'Union Régionale Force Ouvrière des Cheminots de Paris Nord recherchera l'unité la plus large pour la sauvegarde du régime de retraite par répartition!

Tous ensemble arrêtons les !

Paris le 27 janvier 2010

Union Régionale Force Ouvrière des cheminots de paris Nord

185 rue du Fg St Denis - 75010 PARIS

✉ urfopn@wanadoo.fr

🌐 www.focheminotsparisnord.com

☎ 01 55 31 51 60

ou 215 160

☎ 01 55 31 54 91

ou 215 491



CHEMINOTS

Déclaration commune : Retraites

Face à la nouvelle offensive gouvernement/Medef contre les régimes de retraite, programmée courant 2010, les Fédérations de Cheminots CFTC, CGT-FO et le Syndicat National CFE-CGC :

- Rappelent leur attachement au régime de retraite par répartition.
- Condamnent toute tentative visant à créer une retraite par capitalisation à travers la mise en place d'un mécanisme par points calculés sur la durée de cotisations.
- Réaffirment leur refus de voir perdurer le système de décote et réclament le retour de l'indexation des pensions sur les salaires.
- Exigent le maintien du calcul de l'assiette à partir des six derniers mois de salaire.
- Considérant que 40 années de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein c'est déjà trop, ils s'opposent à toute nouvelle augmentation de la durée de cotisation.
A ce titre, ils demandent la suppression du passage à 41 annuités pour un taux plein, d'ores et déjà programmé à la SNCF à compter de 2013 à raison d'un trimestre par an.

Pour lutter contre la régression sociale et reconquérir une retraite digne, les Fédérations de Cheminots CFTC, CGT-FO et le Syndicat National CFE-CGC ont décidé de coordonner leur action dans l'intérêt des cheminots.

Paris, le 28 janvier 2010